

COMMUNE DE**SEYRESSE****REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL****Du 6 avril 2023****Convocation du 31 mars 2023****PROCES VERBAL**

L'an deux mille vingt-trois, le six du mois d'avril à 20 heures, le Conseil Municipal de SEYRESSE, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe DELMON, Maire.

Etaient présents : Philippe DELMON - André POUYSEGUR - Clotilde GAMBIER-BRIQUET - Michel FOURQUET - Eric LOURENÇO - Alexandre BOYER - Marie-Claude BARADAT-RISTOR - Christine LABARRIERE - Térésa UBICO - Olivier YOUINOU-PAYRAULT

Absents excusés : Laetitia GODAER - Amandine DE JESUS - Jean-Baptiste GENOVESE a donné procuration à Philippe DELMON

Secrétaire de séance : Marie-Claude BARADAT-RISTOR

Etait également présente à la réunion : Mme Marie BARROUILLET, secrétaire de mairie

Nombre de conseillers : 13	Présents : 10	Procurations : 1	Votes : 11
----------------------------	---------------	------------------	------------

Rappel de l'ordre du jour :

1. Vote du budget primitif 2023
2. Vote du taux des contributions directes 2023
3. Questions diverses.

Point n° 1 : Vote du budget primitif 2023

Madame Marie-Claude BARADAT-RISTOR, adjointe au maire, chargée des finances expose au conseil municipal le budget primitif 2023 en tenant compte de l'affectation de résultats voté le 13 mars 2023.

Point sur la section de fonctionnement**Dépenses de fonctionnement**

Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	344 500
012	Charges de personnel et frais assimilés	276 150
014	Atténuation de produits	22 393
65	Autres charges de gestion courante	367 889
66	Charges financières	11 697
023	Virement à la section d'investissement	32 693
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 412
	TOTAL DEPENSES	1 057 734

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Désignation	Montant
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	13 900
73	Impôts et taxes	392 380
74	Dotations et participations	120 406
75	Autres produits de gestion courante	8 000
002	Excédent de fonctionnement reporté	513 048
72	Travaux en régie	10 000
	TOTAL RECETTES	1 057 734

Point sur la section d'investissement

Dépenses d'investissement

Chapitre ou Opération	Désignation	Montant
001	Déficit d'investissement reporté	91 033
16	Capital des emprunts	46 257
204	Subventions d'équipement versées	10 000
27	Autres immobilisations financières	7 540
966	Achat de matériel	25 000
977	Maison des Associations	3 000
978	Forêt	5 000
984	Signalisation	1 500
994	Jeux extérieurs	1 591
996	Espaces verts	603
231	Travaux en régie	10 000
212	Sivu des chênaies	21 035
	TOTAL DEPENSES	222 559

Recettes d'investissement

Chapitre ou Opération	Désignation	Montant
10222	FCTVA	7 512
10226	Taxe aménagement	28 900
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	116 727
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 412
168758	Sivu des Chênaies	21 035
977	Subvention Maison des Associations	13 280
021	Virement de la section de fonctionnement	32 693
	TOTAL RECETTES	222 559

Le Conseil municipal vote le budget 2023 tel que présenté ci-dessus en équilibre dans chaque section soit 1 057 734 euros en dépenses et en recettes de fonctionnement et 222 559 en dépenses et en recettes en section d'investissement.

Point n° 2 : Vote du taux des contributions directes 2023

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

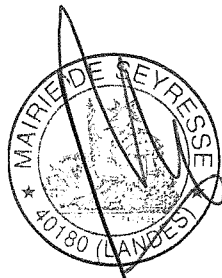
Fixe les taux des contributions directes pour 2023 à :

- 30,32 % pour la taxe foncière propriétés bâties,
- 52,51 % pour la taxe foncière propriétés non bâties,
- 16,58 % pour la taxe d'habitation.

La séance a été levée à 22 heures.

Fait à Seyresse, le 7 avril 2023.

Le Maire :



Philippe DELMON